

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

30 mai 2025

EXERCER L'ACCÈS À L'EMPLOI, PÉRENNISER ET ÉTENDRE PROGRESSIVEMENT  
L'EXPÉRIMENTATION TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR LONGUE DURÉE COMME  
SOLUTION DE RETOUR À L'EMPLOI POUR LES PERSONNES PRIVÉES DURABLEMENT  
D'EMPLOI - (N° 1484)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

**AMENDEMENT**

N ° 19

présenté par

M. Dussausaye, Mme Bamana, M. Bentz, M. Bernhardt, Mme Levavasseur, Mme Delannoy,  
Mme Dogor-Such, M. Florquin, M. Frappé, M. Lioret, Mme Loir, M. Muller, Mme Mélin,  
M. Ménagé, Mme Ranc et M. Taché de la Pagerie

-----

**ARTICLE PREMIER**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

À l'alinéa 13, après le mot :

« solidaire, »,

insérer les mots :

« et dont l'objectif, dans le cadre du dispositif « Territoires zéro chômeur de longue durée », est l'insertion dans l'emploi par la réalisation d'activités permettant une amélioration des compétences, afin que les personnes éligibles au dispositif puissent en sortir le plus rapidement possible et être réinsérées dans l'économie classique, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à réaffirmer que, bien que les entreprises à but d'emploi (EBE) ne soient pas juridiquement des structures d'insertion par l'activité économique (IAE), elles s'inscrivent néanmoins, dans le cadre du dispositif TZCLD, dans une logique transitoire d'insertion professionnelle.

En cohérence avec la loi de 2020 sur l'inclusion dans l'emploi, il s'agit de favoriser les passerelles entre les EBE et les entreprises classiques, en orientant les activités confiées aux salariés vers des tâches qualifiantes et professionnalisantes. L'objectif n'est pas de figer l'emploi dans un îlot public

subventionné, mais de permettre à chacun de retrouver une trajectoire professionnelle pérenne dans l'économie de marché.

Cette précision permet de clarifier l'intention du législateur et de guider l'action des EBE, tout en facilitant à terme l'évaluation de l'impact du dispositif sur le retour à l'emploi durable.